



CANADA
TERRITOIRE DU YUKON
Cour des petites créances

Décret 1995/152

Formulaire n° 21

AVIS D'INTERROGATOIRE

Dossier n° _____

Nota : Le singulier inclut le pluriel

Demandeur/demanderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____
2. _____

Défendeur/défenderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____
2. _____

AU DÉFENDEUR/À LA DÉFENDERESSE :

Nom du défendeur/
de la défenderesse

Le

Date

le demandeur/la demanderesse a obtenu un jugement contre vous devant cette cour pour une somme de

Somme

_____ \$

et

Somme

_____ \$

au titre des dépens.

La somme due en vertu du jugement n'a pas été payée.

VOUS ÊTES SOMMÉ(E) DE VOUS PRÉSENTER À UN INTERROGATOIRE visant à établir les moyens dont vous disposez pour acquitter ce jugement ou les motifs que vous pourriez avoir pour ne pas le faire.

L'INTERROGATOIRE AURA LIEU lors de la prochaine session de cette cour à/au _____ le
Adresse de la cour

_____ jour de/d' _____ 20 _____ à _____ heures, ou dès qu'il

sera possible de procéder à l'interrogatoire.

SOYEZ AVISÉ(E) QUE SI VOUS FAITES DÉFAUT DE VOUS PRÉSENTER, VOUS POUVEZ, PAR ORDONNANCE DE CETTE COUR, ÊTRE INCARCÉRÉ(E) DANS UN CENTRE CORRECTIONNEL PENDANT UNE PÉRIODE ALLANT JUSQU'À QUARANTE JOURS.

FAIT ce _____ jour de/d' _____ 20 _____

à _____ dans le territoire du Yukon.

SIGNATURE DU GREFFIER/DE LA GREFFIÈRE

Référence : articles 69, 78, Règlement de la Cour des petites créances